Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/03/2025 - 4915 - 2016 B 00363 - 818 998 213 - ABALONE TT ANGERS

ABALONE TT ANGERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DU HARAS
49100 ANGERS
818998213 RCS ANGERS
Ci-dessous désignée « la Société »

ARRIVÉ AU GREFFE DE CO...
LE 12 FEV. 2025

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023:

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 132112,39 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 269970,34 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12300,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 402082,73 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 272071,73 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 130011,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 10,57 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			159900
31.12.2021			19926
31.12.2020			99999

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

ABALONE TT ANGERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DU HARAS
49100 ANGERS
818998213 RCS ANGERS
Ci-dessous désignée « la Société »

ARRIVÉE LE 12 FEV. 2025

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 132112,39 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 269970,34 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12300,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 402082,73 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 272071,73 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 130011,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 10,57 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			159900
31.12.2021			19926
31.12.2020			99999

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ARRIVÉ AU GREFFE
LE 12 FEV. 2025

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT ANGERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DU HARAS
49100 ANGERS
818998213 RCS ANGERS

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (44 800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT ANGERS
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE

SAS ABALONE TT ANGERS

10 RUE DU HARAS

49100 ANGERS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS ABALONE TT ANGERS
49100 ANGERS

Certifié conforme le 25/3/25

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 797.77	5 797.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	46 711.67	42 040.23	4 671.44	5 960.64	-1 289.20	-21.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	11 230.00		11 230.00	38 443.00	-27 213.00	-70.79
	Autres immobilisations financières	2 734.00		2 734.00	2 734.00		
	Total II	66 473.44	47 838.00	18 635.44	47 137.64	-28 502.20	-60.47
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	841 556.25	9 480.83	832 075.42	826 991.97	5 083.45	0.61
	Autres créances	432 916.10		432 916.10	511 581.60	-78 665.50	-15.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				65 299.68	-65 299.68	-100.00
	Charges constatées d'avance (3)	10 124.83		10 124.83	10 599.14	-474.31	-4.47
	Total III	1 284 597.18	9 480.83	1 275 116.35	1 414 472.39	-139 356.04	-9.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 351 070.62	57 318.83	1 293 751.79	1 461 610.03	-167 858.24	-11.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 964.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 300.00	12 300.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	269 970.34	253 839.34	16 131.00	6.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	132 112.39	176 031.00	-43 918.61	-24.95
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	537 382.73	565 170.34	-27 787.61	-4.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 769.78	272.69	3 497.09	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 188.28	156 311.82	-34 123.54	-21.83
	Dettes fiscales et sociales	606 176.57	703 295.38	-97 118.81	-13.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 234.43	36 559.80	-12 325.37	-33.71
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	756 369.06	896 439.69	-140 070.63	-15.63
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 293 751.79	1 461 610.03	-167 858.24	-11.48
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	756 369.06	896 439.69		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 428 089.85		4 428 089.85	5 120 477.85	-692 388.00	-13.52
Chiffre d'affaires NET	4 428 089.85		4 428 089.85	5 120 477.85	-692 388.00	-13.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 666.70	3 333.30	1 333.40	40.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 882.65	27 388.76	51 493.89	188.01
Autres produits			136.91	583.98	-447.07	-76.56
Total des Produits d'exploitation (I)			4 511 776.11	5 151 783.89	-640 007.78	-12.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			508 573.99	516 336.92	-7 762.93	-1.50
Impôts, taxes et versements assimilés			107 385.44	128 803.07	-21 417.63	-16.63
Salaires et traitements			2 986 512.66	3 423 223.90	-436 711.24	-12.76
Charges sociales			706 024.97	790 870.31	-84 845.34	-10.73
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 284.28	5 560.19	-2 275.91	-40.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5.60	2.50	3.10	124.00
Total des Charges d'exploitation (II)			4 311 786.94	4 864 796.89	-553 009.95	-11.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			199 989.17	286 987.00	-86 997.83	-30.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 047.60	3 480.17	10 567.43	303.65
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14 047.60	3 480.17	10 567.43	303.65
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	438.38	807.17	-368.79	-45.69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	438.38	807.17	-368.79	-45.69
2. Résultat financier (V-VI)	13 609.22	2 673.00	10 936.22	409.14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	213 598.39	289 660.00	-76 061.61	-26.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 300.00	3 900.00	5 400.00	138.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 300.00	3 900.00	5 400.00	138.46
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-9 300.00	-3 900.00	-5 400.00	-138.46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	37 917.00	55 974.00	-18 057.00	-32.26
Impôts sur les bénéfices (X)	34 269.00	53 755.00	-19 486.00	-36.25
Total des produits (I+III+V+VII)	4 525 823.71	5 155 264.06	-629 440.35	-12.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 393 711.32	4 979 233.06	-585 521.74	-11.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	132 112.39	176 031.00	-43 918.61	-24.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT ANGERS

10 RUE DU HARAS

49100 ANGERS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 293 751.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 428 089.85 Euros et dégageant un bénéfice de 132 112.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 798		
Installations générales agencements aménagements divers	33 885		4 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 832		1 995
TOTAL	44 717		6 043
Prêts, autres immobilisations financières	41 177		
TOTAL	41 177		
TOTAL GENERAL	91 691		6 043

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 798	5 798
Installations générales agencements aménagements divers		4 048	33 885	33 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 827	12 827
TOTAL		4 048	46 712	46 712
Prêts, autres immobilisations financières		27 213	13 964	13 964
TOTAL		27 213	13 964	13 964
TOTAL GENERAL		31 261	66 473	66 473

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 798			5 798
Installations générales agencements aménagements divers	31 624	1 452		33 076
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 132	1 832		8 964
TOTAL	38 756	3 284		42 040
TOTAL GENERAL	44 554	3 284		47 838

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 452				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 832				
TOTAL	3 284				
TOTAL GENERAL	3 284				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 698		217		9 481
TOTAL	9 698		217		9 481
TOTAL GENERAL	9 698		217		9 481
Dont dotations et reprises d'exploitation			217		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	11 230	11 230	
Autres immobilisations financières	2 734	2 734	
Clients douteux ou litigieux	11 377	11 377	
Autres créances clients	830 179	830 179	
Impôts sur les bénéfices	21 826	21 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 454	31 454	
Divers état et autres collectivités publiques	1 818	1 818	
Groupe et associés	355 718	355 718	
Débiteurs divers	22 100	22 100	
Charges constatées d'avance	10 125	10 125	
TOTAL	1 298 561	1 298 561	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	27 213		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 770	3 770		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 188	122 188		
Personnel et comptes rattachés	275 513	275 513		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 777	64 777		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 885	224 885		
Autres impôts taxes et assimilés	41 002	41 002		
Autres dettes	24 234	24 234		
TOTAL	756 369	756 369		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 918
Total	23 918

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 378
Dettes fiscales et sociales	177 167
Autres dettes	24 234
Total	218 056

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 125
Total	10 125

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	48 020
Total (1)	48 020

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	409 639
Total	409 639

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Angers S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Angers S.A.S.
10 Rue du Haras 49100 ANGERS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Angers S.A.S.

10 Rue du Haras 49100 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Angers S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Angers S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA

SIGN. SIGNED & CERTIFIED BY OODRIVE

27/05/2024 16:46

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 10 RUE DU HARAS 49100 ANGERS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 1 8 9 9 8 2 1 3 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 798	AG 5 798		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 712	AU 42 040	4 671	5 961
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	11 230	BG	11 230	38 443
	Autres immobilisations financières*	BH	2 734	BI	2 734	2 734
	TOTAL (II)	BJ	66 473	BK 47 838	18 635	47 138
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	841 556	BY 9 481	832 075	826 992
	Autres créances (3)	BZ	432 916	CA	432 916	511 582
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		65 300
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 125	CI	10 125	10 599
	TOTAL (III)	CJ	1 284 597	CK 9 481	1 275 116	1 414 472
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 351 071	1A 57 319	1 293 752	1 461 610

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 964 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

CECOM Experts-comptables

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 123 000)	DA	123 000	123 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 300	12 300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	269 970	253 839
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	132 112	176 031
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	537 383	565 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 770	273
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 188	156 312
	Dettes fiscales et sociales	DY	606 177	703 295
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 234	36 560
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	756 369	896 440
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 293 752	1 461 610

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	756 369	896 440
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 494	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC					
	Production vendue biens*	FD / FE / FF					
	Production vendue services*	FG / FH / FI	4 428 090			4 428 090	5 120 478
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	4 428 090			4 428 090	5 120 478
	Production stockée*	FM					
	Production immobilisée*	FN					
	Subventions d'exploitation	FO				4 667	3 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP				78 883	27 389
	Autres produits (1) (11)	FQ				137	584
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				4 511 776	5 151 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS					
	Variation de stock (marchandises)*	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				508 574	516 337
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				107 385	128 803
	Salaires et traitements*	FY				2 986 513	3 423 224
	Charges sociales (10)	FZ				706 025	790 870
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)	GA				3 284	5 560
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions	GB					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE				6	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				4 311 787	4 864 797
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				199 989	286 987
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				14 048	3 480
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO					
	Total des produits financiers (V)	GP				14 048	3 480
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				438	807
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GU				438	807
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				13 609	2 673
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				213 598	289 660

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ANGERS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 300	3 900
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 300	3 900
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 300)	(3 900)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	37 917	55 974
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	34 269	53 755
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 525 824	5 155 264
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 393 711	4 979 233
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	132 112	176 031

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	78 665	27 389
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DON	9 300	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT ANGERS

10 RUE DU HARAS

49100 ANGERS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 293 751.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 428 089.85 Euros et dégageant un bénéfice de 132 112.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 798		
Installations générales agencements aménagements divers	33 885		4 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 832		1 995
TOTAL	44 717		6 043
Prêts, autres immobilisations financières	41 177		
TOTAL	41 177		
TOTAL GENERAL	91 691		6 043

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 798	5 798
Installations générales agencements aménagements divers		4 048	33 885	33 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 827	12 827
TOTAL		4 048	46 712	46 712
Prêts, autres immobilisations financières		27 213	13 964	13 964
TOTAL		27 213	13 964	13 964
TOTAL GENERAL		31 261	66 473	66 473

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 798			5 798
Installations générales agencements aménagements divers	31 624	1 452		33 076
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 132	1 832		8 964
TOTAL	38 756	3 284		42 040
TOTAL GENERAL	44 554	3 284		47 838

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 452				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 832				
TOTAL	3 284				
TOTAL GENERAL	3 284				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 698		217		9 481
TOTAL	9 698		217		9 481
TOTAL GENERAL	9 698		217		9 481
Dont dotations et reprises d'exploitation			217		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	11 230	11 230	
Autres immobilisations financières	2 734	2 734	
Clients douteux ou litigieux	11 377	11 377	
Autres créances clients	830 179	830 179	
Impôts sur les bénéfices	21 826	21 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 454	31 454	
Divers état et autres collectivités publiques	1 818	1 818	
Groupe et associés	355 718	355 718	
Débiteurs divers	22 100	22 100	
Charges constatées d'avance	10 125	10 125	
TOTAL	1 298 561	1 298 561	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	27 213		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 770	3 770		
Fournisseurs et comptes rattachés	122 188	122 188		
Personnel et comptes rattachés	275 513	275 513		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 777	64 777		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 885	224 885		
Autres impôts taxes et assimilés	41 002	41 002		
Autres dettes	24 234	24 234		
TOTAL	756 369	756 369		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 918
Total	23 918

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 378
Dettes fiscales et sociales	177 167
Autres dettes	24 234
Total	218 056

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 125
Total	10 125

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	48 020
Total (1)	48 020

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	409 639
Total	409 639

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.